

## MARCHES PUBLICS

### RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

A  TRAVAUX

B  FOURNITURES

C  SERVICES

#### Section I - Identification de l'organisme qui passe le marché

1  Etat

2  Région

3  Département

4  Commune

5  Etablissement public national

6  Etablissement public territorial

7  Autres

#### Section II - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Nom de l'organisme : CREPS DE POINTE-A-PITRE	Personne responsable du marché : Chantale CUSSET-GAYDU
Adresse :	Code postal : 97139
Ville : LES ABYMES	Pays (autre que la France) :
Téléphone : 0590 82 18 23	Poste :
Adresse de courrier électronique (courriel) : <a href="mailto:direction.creps971@creps-pap.sports.gouv.fr">direction.creps971@creps-pap.sports.gouv.fr</a>	Adresse internet (U.R.L.) : <a href="https://www.crepsag.fr/">https://www.crepsag.fr/</a>

#### Section III - Objet du marché

1) Objet du marché :

Réaliser un diagnostic qualité sur le périmètre des collectivités et des associations, auxquelles sont confiées la gestion des accueils de loisirs, qui questionneront aussi par la suite leur élaboration et formalisation de leur plan mercredi.

Un échantillon d'ALSH sera ainsi défini au sein de l'ensemble des communes signataires du plan mercredi (Guadeloupe et Iles du Nord).

2) Type de marché de travaux :  Exécution  Conception-réalisation

3) Type de marché de fournitures :

Achat  Location  Crédit bail  Location-vente

4) Type de marché de services :

Services d'études de marché et de sondages.

Services de conseil en gestion et services connexes.

## 5) Nomenclature

Objet principal :

Le titulaire réalisera un diagnostic fonctionnel et pédagogique selon trois phases :

- ✓ perception du contexte local,
- ✓ diagnostic de fonctionnement des accueils de loisirs,
- ✓ synthèse des évaluations.

Objets complémentaires :

L'état des lieux réalisé permettra ensuite, à partir des données analysées et synthétisées, d'inciter les organisateurs à :

- ✓ améliorer l'aspect qualitatif des ALSH destinés aux enfants de 4 à 11 ans,
- ✓ impulser le principe d'une démarche éducative partagée avec l'école et les parents,
- ✓ optimiser la qualité de leur encadrement,
- ✓ revisiter leurs projets éducatifs et pédagogiques,
- ✓ renforcer et structurer les dynamiques collectives au sein des projets de territoire.

## 6) Forme du marché :

- S'agit-il d'un marché à bons de commande ?  non  oui
- S'agit-il d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum avec plusieurs titulaires et remise en compétition (article 71, IV) ?  non  oui
- S'agit-il d'un marché à bons de commande sans minimum ni maximum avec plusieurs titulaires pour des produits ou matériels dont certaines caractéristiques ne peuvent être précisées qu'en fonction du déroulement d'une mission de recherche scientifique ou technologique (article 71, V) ?  non  oui
- S'agit-il d'un marché passé pour l'achat d'énergie (article 81) ?  non  oui
- S'agit-il d'un marché à tranches ?  oui  non
- S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ?  oui  non

## **Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison**

1) Lieu d'exécution : Guadeloupe

2) Lieu de livraison : CREPS

## **Section V – Caractéristiques principales**

1) Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Le rapport de présentation prendra la forme d'un document global et d'une synthèse. Il pourra être complété par des fiches détaillées.

Le prestataire devra rédiger un rapport final sous la responsabilité du coordonnateur et animer la restitution publique des résultats et des préconisations.

Le prestataire retenu s'engage sur l'ensemble des prestations suivantes :

- ✓ la formalisation de la démarche d'enquête,

- ✓ l'appui du groupe projet et la participation aux différentes réunions de coordination,
- ✓ la conduite du diagnostic qualité,
- ✓ la rédaction d'un rapport intermédiaire puis du rapport final,
- ✓ la restitution et la communication des résultats du diagnostic et des préconisations (sous la forme également d'une présentation publique).

2)  Refus des variantes

### Section VI – Division en lots

Prestations divisées en lots :  non  oui

### Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

1) Durée du marché ou délai d'exécution :

- ✓ soit 3 mois à compter du démarrage de la mission

2) Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15 / 03 / 2023

3) Date prévisionnelle de commencement des travaux :

### Section VIII – Conditions relatives au marché

1) Cautionnement et garanties exigés :

Afin de répondre à la commande, les candidats devront adresser au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mars 2023 à 12h00 (heures locales), un mémoire technique composé de :

- ✓ d'une note synthétique détaillant la méthodologie que le candidat prévoit de déployer,
- ✓ d'un planning détaillé de déroulement de la mission,
- ✓ d'un devis détaillé de la prestation,
- ✓ toutes pièces justificatives de son expérience en la matière (des lettres attestant de la réalisation de missions similaires ayant donné satisfaction à l'acheteur sont appréciées),
- ✓ la décomposition du prix global forfaitaire.

2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prix sont fermes. Le délai maximum de validité des prix est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le montant global de l'enveloppe financière consacrée à l'opération s'élève à **20 000 €TTC** (vingt mille euros TTC).

Le prestataire sera rémunéré sous forme d'une avance de 40 % du coût total de la prestation, dès la signature de la convention de prestation. Les 60 % restants seront mandatés après la remise du rapport final et la restitution publique.

3) Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements :

non  oui

4) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française :

- |                                   |                                      |                                    |                                  |                                  |
|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> espagnol | <input type="checkbox"/> danois      | <input type="checkbox"/> allemand  | <input type="checkbox"/> grec    | <input type="checkbox"/> anglais |
| <input type="checkbox"/> italien  | <input type="checkbox"/> néerlandais | <input type="checkbox"/> portugais | <input type="checkbox"/> finnois | <input type="checkbox"/> suédois |

autres : .....

### **Section IX – Conditions de participation**

Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire de services et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (Application des articles 43, 44, 45, 46 et 52 du code des marchés publics) :

1) Critères de sélection des candidatures :

Valeur technique (60 %); dont :

- ✓ méthodologie envisagée pour satisfaire aux exigences du cahier des charges et tenir les délais (30 %),
- ✓ moyens humains et matériels dédiés à l'opération / adéquation entre les membres de l'équipe dédiée et les exigences du cahier des charges (20 %),
- ✓ références sur des expériences similaires (10 %).

Prix de la prestation (20 %).

Délai d'exécution / adéquation du planning prévisionnel aux objectifs affichés (20 %).

2) Situation juridique :

Le prestataire devra fournir les statuts de son organisation ainsi qu'un K-Bis de moins de 3 mois, le cas échéant.

3) Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Le prestataire devra fournir des renseignements permettant d'évaluer ses capacités professionnelles et ainsi que les références de moins de 3 ans ciblées sur des prestations de nature et d'importance comparables en précisant leur rôle dans ce cadre.

4) Conditions propres aux marchés de services (*le cas échéant*) :

- Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière ?

non       oui

- Les candidats seront-ils tenus d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché ?

non       oui

### **Section X – Nombre de candidats**

1) Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : non limitatif

2) Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 1

### **Section XI – Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

- 1)  des critères énoncés dans le cahier des charges (avis d'appel public à la concurrence, lettre d'invitation)
- 2)  du critère unique du prix le plus bas.

## Section XII – Procédures

1) Type de procédure :

- |   |   |
|---|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Appel d'offres ouvert    | 5 <input type="checkbox"/> Marché négocié               |
| 2 <input type="checkbox"/> Appel d'offres restreint | 6 <input type="checkbox"/> Dialogue compétitif          |
| 3 <input type="checkbox"/> Concours ouvert          | 7 <input checked="" type="checkbox"/> Procédure adaptée |
| 4 <input type="checkbox"/> Concours restreint       | 8 <input type="checkbox"/> Autres                       |

2) Les candidats ont-ils déjà été sélectionnés ?

- non       oui

3) Marché passé sur appel d'offres : possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires :

- non       oui

4) Dialogue compétitif :

- La discussion sera-t-elle organisée en phases successives, au terme desquelles seules sont retenues les propositions correspondant le mieux aux critères ?

- non       oui

- Existence et conditions d'attribution d'une prime.

## Section XIII – Conditions de délai

- 1) Date limite de réception des candidatures : 1<sup>er</sup> mars 2023 à 12h00 (heures locales)
- 2) Date limite de réception des offres : 1<sup>er</sup> mars 2023 à 12h00 (heures locales)
- 3) Date prévue pour l'envoi de l'invitation à présenter une offre aux candidats sélectionnés :

## Section XIV – Autres renseignements

1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique :

2023-MAPA01

2) Conditions et mode de paiement :

Le montant global de l'enveloppe financière consacrée à l'opération s'élève à **20 000 € TTC** (vingt mille euros TTC).

Le prestataire sera rémunéré sous forme d'une avance de 40 % du coût total de la prestation, dès la signature de la convention de partenariat. Les 60 % restants seront mandatés après la remise du rapport final et la restitution publique.

3) Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration

- non       oui

4) Remise d'un devis descriptif et estimatif détaillé :

- non       oui

Dans l'affirmative, valeur contractuelle du devis :       non       oui

5) Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public ; ex. : règlement de la consultation, acte d'engagement, cahiers des charges, annexes, cahier des clauses particulières, programme, autres pièces...etc) :

- ✓ Le présent règlement de la consultation,
- ✓ Le cahier des clauses particulières
- ✓ Acte d'engagement.

6) Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adoptée :

Les plis devront obligatoirement être transmis de façon dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

7) Application de l'article 54 du code des marchés publics

non  oui

8) Renseignements complémentaires (*le cas échéant*) :

Les offres sont transmises en une seule fois avant la date et l'heure limites de réception des offres.

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

## ANNEXE I - Adresses complémentaires

### 1. Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

d'ordre administratif et technique

d'ordre administratif

1 Nom de l'organisme : DRAJES

2 Correspondant : Annie MICHELIN

3 Adresse : 323 Boulevard du Général De Gaulle

4 Code postal : 97100

5 Ville : BASSE TERRE

6 Téléphone : 0590.81.04.11.

7 Adresse de courrier électronique (courriel) : [annie.michelin@ac-guadeloupe.fr](mailto:annie.michelin@ac-guadeloupe.fr)

8 Adresse internet (U.R.L.) : <https://www.ac-guadeloupe.fr/drajes-0>

### 2. Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : <https://www.marches-securises.fr>